



Photo: Picchi

DÉLÉGATION DU CANADA À L'UNESCO

La cinquième session de la Conférence générale de l'UNESCO a eu lieu à Florence (Italie). M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, y dirigeait la délégation du Canada. De gauche à droite: M. M. E. Lazerte, de l'Université de l'Alberta; M. Garnet T. Page, directeur général de l'Institut canadien de chimie; M. Jacques de Tonnancour, de Montréal; et M. Désy.

délégations de quarante Etats membres exposèrent leurs vues sur les travaux de l'Organisation. La majorité des délégations, dont celle du Canada, préconisèrent une plus grande concentration du programme et des objectifs de l'UNESCO.

Proposition américaine

La Conférence fut saisie d'une proposition des Etats-Unis voulant que les sessions de la Conférence générale aient lieu désormais tous les deux ans plutôt que chaque année. Les arguments apportés à l'appui de cette proposition étaient puissants: ainsi, la tenue de sessions biennales permettrait d'apporter plus de temps à la préparation du programme et d'allouer plus de fonds à son exécution; en outre, le secrétariat serait soulagé d'une tâche onéreuse, et les Etats membres n'auraient plus à préparer chaque année une revue des activités de l'UNESCO. C'est dans ce contexte que fut étudiée la proposition des Etats-Unis, et l'opinion générale se montra en faveur de la tenue de sessions biennales. Etant donné toutefois qu'on ne pouvait adopter la proposition sans modifier la constitution de l'UNESCO, on décida de prier le Directeur général d'étudier la question et de soumettre des projets d'amendement aux Etats membres dans les six mois qui précéderaient l'ouverture de la sixième session.

Il fut convenu que la sixième session ne serait qu'une brève session consacrée aux affaires courantes, et il fut pris acte de l'invitation du Gouvernement de l'Uruguay à tenir la septième session à Montevideo en 1952.